

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT CAUX NORD EST

91, Rue de la Libération - 76910 CRIEL SUR MER

secretariat@seacne.fr

PROCES VERBAL : RENOUELEMENT DU COMITE SYNDICAL

Election du président,

Détermination du nombre de vice-présidents, et des autres membres du bureau

Election des vice-présidents, et des autres membres du bureau

L'an deux mille vingt-six, le 16 avril, à dix-huit heures, les membres du Comité Syndical, légalement convoqués le 10 avril 2026 par Monsieur Martial FROMENTIN Président sortant, se sont réunis, à la salle des fêtes de la mairie de St- Remy-Boscrocourt, sous la Présidence de Monsieur Joël MARTEL, Doyen d'âge.

SERVICE EAU POTABLE (AEP)

Membres		
en exercice	présents	votants
66	59	60

Communes		
adhérentes	représentées	non représentées
33	33	0

Etaient présent(e)s : les délégués titulaires ou suppléants (S) suivants formant la majorité des membres en exercice : D.DUBUC M.P.VIGREUX (Avesnes-en-Val), M. LECHEVIN (Bailly-en-Rivière) W.LOISEL J.BLONDEL (Baromesnil) L.BOUFFARD J.DAUTRESIRE (Bazinval) M.BORDJI G.BOIVIN (Beauchamps-service AEP) R.LECONTE (Bellengreville) M.BIARD N.AVISSE-GROUT (Canehan) M.TOUZAIN P.HARAUX (Criel-sur-mer) T.PAUL C.GOFFETTRE (Cuverville-sur-Yères) L.FRANCOIS C.LEMAITRE (S) (Douvrend - services AEP et ANC) J.M.GILLET M.P.VITTU (Etalondes) T.GRANDSERT (Eu) E.FACQUE B.LAVOINE (Flocques) L.CARPENTIER P.LEGRAND (Fresnoy-Folny) G.DECAYEUX C.JOLY (Guerville) A.BARBIER S.DUBUC (Les Ifs) C.ROUSSEL J.LANNEL (Incheville) F.MAINNEMARRE P.LEFORT (Londinières) J.P.TROLEY M.GOSSET (Longroy) A.JOIN C.COCAGNE (Melleville) D.LELONG J.MARTEL (Le Mesnil-Réaume) M.NORMAND C.RODIER (Millebosc) D.BLANCHE J.F.BOINET (Monchy-sur-Eu) R.VASSARD C.LECONTE (Petit-Caux) D.DELESTREES (S) (Puisenval) R.GROUT C.BEAUDOIN (St-Martin-le-Gaillard) P.HAMEL B.DEHAYE (St-Ouen-sous-Bailly) S.RIMBERG S.DORANGE (St-Pierre-en-Val) A.GREBOVAL M.TRANEL (St-Rémy-Boscrocourt) M.P.TAILLEUX (Sept-Meules) J.MASSY (Touffreville-sur-Eu) B.ALIX A.LAFOLIE (S) (Villy-sur-Yères) S.HANIN (Wanchy-Capval).

Etaient suppléé(e)s : Matthieu DEFFONTAINES (Douvrend - services AEP et ANC) T.FORTIN (Puisenval) J.J. MANESSE (Villy-sur-Yères)

Absent(e)s ayant donné pouvoir : H.ADAM à T.GRANDSERT (Eu)

Absent(e)s excusé(e)s : S.GISSELERE (Bailly-en-Rivière) C.LARCHEVEQUE (Bellengreville) M.SPLETINCKX (Puisenval) S.KLAES (Sept-Meules) F.LEBAS (Touffreville-sur-Eu) L.BOULET (Wanchy-Capval).

Secrétaire de séance : Jean-Marc GILLET

Date de publicité de l'avis de convocation : 10 avril 2026

INSTALLATION DU COMITE SYNDICAL

Vu le code général des collectivités territoriales,

La séance a été ouverte sous la présidence de M. Joël MARTEL, le plus âgé des membres présents, qui a déclaré les membres du comité syndical, dont la liste est la suivante, installés dans leurs fonctions (art. L. 2122-8 du CGCT).

Communes	Délégués (S = suppléants)
AVESNES EN VAL	M. Dominique DUBUC
	Marie-Pierre VIGREUX
	Emmanuel HARDOUIN (S)
BAILLY EN RIVIERE	Serge GISSELERE
	Marion LECHEVIN
	Rodolphe VASSELIN (S)
BAROMESNIL	William LOISEL
	Jérôme BLONDEL
	Hervé BRASSEUR (S)
BAZINVAL	Ludovic BOUFFARD
	Jérôme DAUTRESIRE
	Carole ANGUILLE (S)
BEAUCHAMPS	Madgid BORDJI
	Germain BOIVIN
	Hélène PETIT (S)
BELLENGREVILLE	Cyril LARCHEVEQUE
	Romain LECONTE
	René DUGUEY (S)
CANEHAN	Malo BIARD
	Nathalie AVISSE-GROUT
	Christian SAGER (S)
CRIEL SUR MER	Martine TOUZAIN
	Pascal HARAUX
	Stéphane BÉBOUCHE (S)
CUVERVILLE / YERES	Thierry PAUL
	Corentin GOFFETTRE
	Laurence BOULAIS (S)
DOUVREND	Laurent FRANCOIS
	Matthieu DEFFONTAINES
	Christophe LEMAITRE (S)
ETALONDES	Jean-Marc GILLET
	Marie-Pierre VITTU
	Dario LECOINTE (S)
EU	Hervé ADAM
	Thierry GRANDSERT
	Robin DEVOGELAERE (S)
FLOCQUES	Eddie FACQUE
	Benoit LAVOINE
	Marcel MARTIN (S)
FRESNOY-FOLNY	Laurent CARPENTIER
	Pascal LEGRAND
	Jean-Paul DUHAMEL (S)
GUERVILLE	Ghislaine DECAYEUX
	Claude JOLY
	Andy ROIX (S)
LES IFS	Adrien BARBIER
	Sylvie DUBUC
	Estelle CREVECOEUR (S)

INCHEVILLE	Christophe ROUSSEL
	Jacques LANNEL
	Laurent RIQUIER (S)
LONDINIÈRES	Florine MAINNEMARRE
	Patrice LEFORT
	Marc FOUCOUT (S)
LONGROY	Jean-Pierre TROLEY
	Marianne GOSSET
	Jean-Christophe LE ROY (S)
MELLEVILLE	Agnès JOIN
	Céline COCAGNE
	Patrick RECOULES (S)
MESNIL-REAUME	Dany LELONG
	Joël MARTEL
	Marlène MARTEL (S)
MILLEBOSC	Mickaël NORMAND
	Christine RODIER
	Aurélien D'HIER (S)
MONCHY SUR EU	Didier BLANCHE
	Jean-Francois BOINET
	Aline DELAUNAY (S)
PETIT-CAUX	Rénald VASSARD
	Charlotte LÉCONTE
	Jacques BEAUVAL (S)
PUISEVAL	Thierry FORTIN
	Mireille SPLETINCKX
	David DELESTREES (S)
ST MARTIN LE GAILLARD	Rémi GROUT
	Cédric BEAUDOIN
	Vincent RUTSCHMANN (S)
ST OUEN SOUS BAILLY	Patrice HAMEL
	Bertrand DEHAYE
	Jean-Bernard BENARD (S)
ST PIERRE EN VAL	Sabrina RIMBERG
	Sabrina DORANGE
	Jean-Pierre GUYOLARD (S)
ST REMY BOSCROCOURT	Alain GREBOVAL
	Michel TRANEL
	Cyril GEST (S)
SEPT-MEULES	Marie-Pierre TAILLEUX
	Stéphane KLAES
	Stéphanie POILLY (S)
TOUFFREVILLE / EU	Jérôme MASSY
	Fabien LEBAS
	Marie DERAMBURE (S)
VILLY SUR YERES	Bruno ALIX
	Jean-Jacques MANESSE
	Alain LAFOLIE (S)
WANCHY-CAPVAL	Stéphane HANIN
	Ludivine BOULET
	Olivier HAMEL (S)

DETERMINATION DU NOMBRE DE VICE- PRESIDENTS ET DU NOMBRE DE MEMBRES DU BUREAU

M. Pascal HARAUX, élu Président du Syndicat Intercommunal d'Eau et d'Assainissement Caux Nord Est, précise que, conformément à l'article L 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le bureau du syndicat est composé du Président, d'un ou de plusieurs Vice-Présidents et, éventuellement, d'un ou de plusieurs autres membres.

Le nombre de Vice-Présidents est librement déterminé par l'organe délibérant, sans que ce nombre puisse excéder 20 % de l'effectif de celui-ci. (66 membres X 20 % = 13.2). L'organe délibérant peut, à la majorité des deux tiers, fixer un nombre de Vice-Présidents supérieur à celui qui résulte de l'application des deux règles ci-dessus, sans pouvoir dépasser 30 % de son propre effectif et le nombre de quinze.

L'article 3 des statuts du syndicat mentionne que le bureau est composé du Président, de 2 Vice-Présidents et de 8 autres membres du bureau (dont un secrétaire). L'organe délibérant doit impérativement délibérer sur la composition du bureau pour la confirmer ou la modifier. Si la composition est modifiée, les statuts devront être modifiés.

Au vu de ces éléments, le Comité syndical, après en avoir délibéré :

- a fixé à 2 (deux) le nombre de vice-présidents du Syndicat Intercommunal d'Eau et d'Assainissement Caux Nord Est
- a fixé à 8 (huit) le nombre des autres membres du bureau du Syndicat (dont un secrétaire).

ELECTION DU PRESIDENT

M. Joël MARTEL, doyen d'âge parmi les membres du Comité a ensuite procédé à l'appel nominal et constaté que la condition de quorum était remplie.

Le comité a désigné comme secrétaire de séance M. Jean-Marc GILLET.

M. le Président, doyen d'âge, a expliqué que l'élection du Président suit les mêmes règles que celles prévues pour les conseils municipaux aux articles L 2122-7 et suivants du code général des collectivités territoriales : l'élection se déroule au scrutin secret à la majorité absolue. Si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

Constitution du bureau de vote :

Le Comité Syndical a désigné trois assesseurs :

- Mme Marie-Pierre VIGREUX
- M. Rénaud VASSARD
- Mme Sabrina RIMBERG.

M. Joël MARTEL, Président doyen d'âge du Comité Syndical a invité les délégués du Comité Syndical à procéder à l'élection d'un Président au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages.

Déroulement de chaque tour de scrutin :

Après un appel de candidature, il a été procédé au déroulement du vote dans les conditions réglementaires.

Chaque Délégué au Comité Syndical a fait constater qu'il n'était porteur que d'un seul bulletin du modèle uniforme fourni par le syndicat (sauf pour les délégués ayant pouvoir). Le délégué a lui-même déposé cette enveloppe dans l'urne prévue à cet effet, présentée à chaque délégué.

Après le vote du dernier délégué, il a été immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote.

Candidatures :

2 délégués se présentent :

- M. Dany LELONG (Le Mesnil-Réaume)
- M. Pascal HARAUX (Criel-sur-mer)

Premier tour de scrutin (président)

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats ci-après :

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
- b. Nombre de votants (bulletins déposés) : 60
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) : 2
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) : 0
- e. Nombre de suffrages exprimés (b - c- d) : 58
- f. Majorité absolue : 30

Ont obtenu :

M. Dany LELONG	17 voix
M. Pascal HARAUX	41 voix

M. Pascal HARAUX, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé Président du Syndicat Intercommunal d'Eau et d'Assainissement Caux Nord Est, et déclaré installé.

ELECTION DES VICE PRESIDENTS

ELECTION DU 1^{er} VICE-PRESIDENT :

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes et sous la présidence de M. Pascal HARAUX élu Président du Syndicat Intercommunal d'Eau et d'Assainissement Caux Nord Est, à l'élection du 1^{er} Vice-Président.

Candidature :

1 seule candidate se présente :

- Mme Marie-Pierre VITTU (Etalondes)

Premier tour (1^{er} Vice-Président)

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats ci-après :

- Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
- Nombre de votants (bulletins déposés) : 60
- Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) : 0
- Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) : 0
- Nombre de suffrages exprimés (b - c- d) : 60
- Majorité absolue : 31

A obtenu :

Mme Marie-Pierre VITTU : 60 voix.

Mme Marie-Pierre VITTU (60 voix), ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamée 1^{ère} Vice-Présidente du Syndicat Intercommunal d'Eau et d'Assainissement Caux Nord Est.

ELECTION DU 2^{ème} VICE-PRESIDENT :

Il a été procédé ensuite dans les mêmes formes et sous la présidence de M. Pascal HARAUX, élu Président du Syndicat Intercommunal d'Eau et d'Assainissement Caux Nord Est, à l'élection du 2^{ème} Vice-Président.

Candidature :

1 seul candidat se présente :

- M. Dominique DUBUC (Avesnes-en-Val)

Premier tour de scrutin (2^{ème} Vice-Président)

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats ci-après :

- Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
- Nombre de votants (bulletins déposés) : 60
- Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) : 0
- Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) : 0
- Nombre de suffrages exprimés (b - c- d) : 60
- Majorité absolue : 31

A obtenu :

M. Dominique DUBUC : 60 voix

M. Dominique DUBUC (60 voix) ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé 2^{ème} Vice-Président du Syndicat Intercommunal d'Eau et d'Assainissement Caux Nord Est.

ELECTION DES AUTRES MEMBRES DU BUREAU

Il a été procédé ensuite dans les mêmes formes et sous la Présidence de M. Pascal HARAUX, élu Président du Syndicat Intercommunal d'Eau et d'Assainissement Caux Nord Est, à l'élection de 8 autres membres du bureau dont un secrétaire.

ELECTION D'UN PREMIER MEMBRE DU BUREAU

Candidature

1 seul candidat se présente :

- M. Malo BIARD (Canehan)

Premier tour de scrutin (autre membre du bureau et secrétaire)

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats ci-après :

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote :	0		
Bulletins trouvés dans l'urne : 60	Blancs	0	nuls : 0
Suffrages exprimés : 60	Majorité absolue :	31	

A obtenu :

M. Malo BIARD : 60 voix.

M. Malo BIARD (60 voix), ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé membre du bureau (et secrétaire du bureau) du Syndicat Intercommunal d'Eau et d'Assainissement Caux Nord Est.

ELECTION D'UN DEUXIEME MEMBRE DU BUREAU

Candidature

1 seul candidat se présente :

- M. Jean-Pierre TROLEY (Longroy)

Premier tour de scrutin (autre membre du bureau)

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats ci-après :

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote :	0		
Bulletins trouvés dans l'urne : 60	Blancs	0	nuls : 0
Suffrages exprimés : 60	Majorité absolue :	31	

A obtenu :

M. Jean-Pierre TROLEY : 60 voix.

M. Jean-Pierre TROLEY (60 voix), ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé membre du bureau du Syndicat Intercommunal d'Eau et d'Assainissement Caux Nord Est.

ELECTION D'UN TROISIEME MEMBRE DU BUREAU

Candidature

1 seul candidat se présente :

- M. Rémi GROUT (Saint Martin le Gaillard)

Premier tour de scrutin (autre membre du bureau)

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats ci-après :

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote :	0		
Bulletins trouvés dans l'urne : 60	Blancs 0	nuls :	0
Suffrages exprimés : 60	Majorité absolue :		31

A obtenu :

M. Rémi GROUT : 60 voix.

M. Rémi GROUT (60 voix), ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé membre du bureau du Syndicat Intercommunal d'Eau et d'Assainissement Caux Nord Est.

ELECTION D'UN QUATRIEME MEMBRE DU BUREAU

Candidature

1 seul candidat se présente :

- M. Alain GREBOVAL (Saint Rémy Boscrocourt)

Premier tour de scrutin (autre membre du bureau)

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats ci-après :

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote :	0		
Bulletins trouvés dans l'urne : 60	Blancs 0	nuls :	0
Suffrages exprimés : 60	Majorité absolue :		31

A obtenu :

M. Alain GREBOVAL : 60 voix.

M. Alain GREBOVAL (60 voix), ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé membre du bureau du Syndicat Intercommunal d'Eau et d'Assainissement Caux Nord Est.

ELECTION D'UN CINQUIEME MEMBRE DU BUREAU

Candidature

1 seule candidate se présente :

- Mme Ghislaine DECAYEUX (Guerville)

Premier tour de scrutin (autre membre du bureau)

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats ci-après :

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote :	0		
Bulletins trouvés dans l'urne : 60	Blancs 0	nuls :	0
Suffrages exprimés : 60	Majorité absolue :		31

A obtenu :

Mme Ghislaine DECAYEUX : 60 voix.

Mme Ghislaine DECAYEUX (60 voix), ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamée membre du bureau du Syndicat Intercommunal d'Eau et d'Assainissement Caux Nord Est.

ELECTION D'UN SIXIEME MEMBRE DU BUREAU

Candidature

1 seule candidate se présente :

- Mme Nathalie AVISSE-GROUT (Canehan)

Premier tour de scrutin (autre membre du bureau)

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats ci-après :

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0		
Bulletins trouvés dans l'urne : 60	Blancs 0	nuls : 0
Suffrages exprimés : 60	Majorité absolue : 31	

A obtenu :

Mme Nathalie AVISSE-GROUT : 60 voix.

Mme Nathalie AVISSE-GROUT (60 voix), ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamée membre du bureau du Syndicat Intercommunal d'Eau et d'Assainissement Caux Nord Est.

ELECTION D'UN SEPTIEME MEMBRE DU BUREAU

Candidature

1 seul candidat se présente :

- M. Benoît LAVOINE (Flocques)

Premier tour de scrutin (autre membre du bureau)

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats ci-après :

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0		
Bulletins trouvés dans l'urne : 60	Blancs 0	nuls : 0
Suffrages exprimés : 60	Majorité absolue : 31	

A obtenu :

M. Benoît LAVOINE : 60 voix.

M. Benoît LAVOINE (60 voix), ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé membre du bureau du Syndicat Intercommunal d'Eau et d'Assainissement Caux Nord Est.

ELECTION D'UN HUITIEME MEMBRE DU BUREAU

Candidature

1 seul candidat se présente :

- M. Christophe ROUSSEL (Incheville)

Premier tour de scrutin (autre membre du bureau)

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats ci-après :

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0		
Bulletins trouvés dans l'urne : 60	Blancs 0	nuls : 0
Suffrages exprimés : 60	Majorité absolue : 31	

A obtenu :

M. Christophe ROUSSEL : 60 voix.

M. Christophe ROUSSEL (60 voix), ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé membre du bureau du Syndicat Intercommunal d'Eau et d'Assainissement Caux Nord Est.

Le président a déclaré installés :

M.^{me} Marie Pierre VITTO en qualité de 1^{er} Vice-Président
M. Dominique DUBUC en qualité de 2^{ème} Vice-Président
M. Tala BIAO en qualité de membre du Bureau
(secrétaire)
M. Jean Pierre TROZÉY en qualité de membre du Bureau
M. Rémi GROUT en qualité de membre du Bureau
M. Alain GREBOVAL en qualité de membre du Bureau
M.^{me} Ghislaine DECAEUX en qualité de membre du Bureau
M.^{me} Nathalie AVISSE GROUT en qualité de membre du Bureau
M. Benoît LAVOINE en qualité de membre du Bureau
M. Christophe ROUSSEL en qualité de membre du Bureau

Le présent procès verbal, dressé et clos, le seize avril deux mille vingt six à 19 h 30 mn
a été, après lecture, signé par le Président, le conseiller le plus âgé, les assesseurs et le secrétaire de séance.

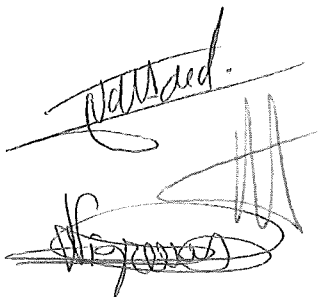
Le Président,



Le Doyen d'âge



Les assesseurs



Le secrétaire,

